

HOPITAUX SUD
SERVICE D'IMAGERIE MEDICALE
Professeur Pierre CHAMPSAUR

Vous allez avoir une biopsie osseuse

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

En cas de désaccord, de suspicion d'incompatibilité, de contre-indication à la réalisation de cet examen, ce dernier peut être annulé.

De quoi s'agit-il ?

Une biopsie osseuse consiste à prélever des petits fragments osseux. Ces prélèvements seront analysés au microscope.

C'est la seule façon d'obtenir le diagnostic et de permettre un traitement adapté à votre cas.

Le déroulement de l'examen

Nous utiliserons pour nous guider et pour rendre le geste plus sûr le scanner. Cette technique permet de bien repérer les organes, de choisir le bon point d'entrée de l'aiguille et de suivre son trajet. Il faut savoir que si cette technique utilise des rayons X, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

Votre coopération est essentielle : elle contribuera à la rapidité du geste de ponction et diminuera les risques de douleur et de complications. Vous devez rester immobile pendant l'ensemble de la procédure et conserver la position dans laquelle on vous placera.

La préparation est la partie la plus importante et la plus longue de l'examen.

La biopsie comprend trois étapes principales :

1. le repérage de l'organe ou de la lésion sous contrôle scanner,
2. La peau est alors désinfectée selon un protocole validé
3. l'anesthésie locale profonde est pratiquée
4. l'introduction de l'aiguille et la biopsie. Il peut arriver que l'aiguille fasse mal. Dans ce cas, on la déplace ou on complète l'anesthésie locale. Plusieurs types d'aiguilles peuvent être utilisés selon la nature et la profondeur du prélèvement à effectuer, mais il s'agira toujours d'aiguilles à usage unique pour éviter d'éventuelles transmissions d'infections. Les aiguilles automatiques font souvent un petit déclic au moment du prélèvement. Il sera parfois nécessaire de faire plusieurs prélèvements.

L'aiguille est mise en place très précisément grâce au contrôle scanner et le médecin prélève des petits fragments osseux qui sont rapidement envoyés au laboratoire pour analyse.

Quelques images radiologiques seront prises pendant l'examen.

Quelles sont les complications liées à la ponction ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Comme pour toute ponction, il existe un très faible risque d'infection. Toutes les précautions sont prises pour l'éviter.

Comme pour toute ponction, il existe un très faible risque d'infection. Nous prenons, bien entendu, toutes les précautions nécessaires pour l'éviter. Des douleurs, un gonflement de l'articulation, de la fièvre dans les jours suivant l'examen doivent vous alerter. Il faut alors nous appeler sans délai, car il peut être urgent de vous donner un traitement.

La mise en place d'une aiguille peut entraîner, dans des cas exceptionnels, une plaie veineuse voire artérielle. La plupart du temps, un simple hématome peut être la traduction de cet accident mineur.

Il est impératif de signaler toute prise de médicament connue pour fluidifier le sang :

=>Les anticoagulants à type d'anti-vitamine K (Sintrom, Previscan....)

=>L'utilisation d'héparine (par injection sous cutanée)

=>Le traitement médicamenteux antiplaquettaire : il peut s'agir soit de dérivés de l'aspirine

Résultats

L'analyse complète des prélèvements prendra plusieurs jours. Les résultats seront alors adressés dans les meilleurs délais à votre médecin qui pourra alors vous les commenter.

Apportez le jour de l'examen :

- 1) la demande de votre médecin (ordonnance, lettre....)
- 2) tous vos résultats d'analyses de sang
- 3) le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM ...)
- 4) la liste écrite des médicaments que vous prenez.
- 5) Votre carte vitale, mutuelle et une pièce d'identité

Avant de vous rendre à l'examen :

Il est recommandé de bien se laver la peau, à l'endroit de l'articulation, avec un savon liquide désinfectant par exemple. Mais surtout il ne faut pas raser la peau.

Pour l'examen :

Le jour de l'examen, vous pouvez manger normalement.

Pour être plus à l'aise, il est vivement conseillé d'aller aux toilettes avant la ponction.

A votre arrivée dans le service un consentement (reprenant les risques liés à l'injection) vous sera remis, vous devrez le lire et le signer pour être ensuite archiver dans votre dossier.

Après l'examen :

Vous devrez rester allongé pendant les 24 h qui suivent l'examen pour éviter un éventuel saignement à l'endroit de la biopsie.

En cas de fièvre, de douleur inhabituelle, de gonflement, de raideur de la région biopsiée ou toute autre anomalie dans les jours suivant l'examen, il est important de contacter rapidement votre médecin ou notre équipe.

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.

Vous êtes bien entendu libre d'accepter ou de refuser, après ces informations, la réalisation de l'examen proposé par votre médecin.